

## Quelle est la qualité de l'eau sur mon territoire ?

Tout au long de son parcours l'eau est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les exploitants

Les résultats de votre commune sont accessibles dans votre mairie et sur le site internet :

<https://www.normandie.ars.sante.fr>



## Pour aller plus loin :

<https://www.ecologie.gouv.fr/lutte-contre-pollutions-leau>

<https://www.ofb.gouv.fr/jardiner-sans-pesticide>

<https://librairie.ademe.fr/cadic/1811/guide-pratique-moins-produits-toxiques.pdf>

<https://www.ineris.fr/fr/pollution-milieux-aquatiques>

Cette plaquette à destination des particuliers est publiée dans le cadre des programmes d'actions mis en œuvre sur les Aires d'Alimentations de Captages (AAC) du territoire du syndicat de production et de distribution d'eau potable Eau du bassin caennais.

Pour plus d'informations :



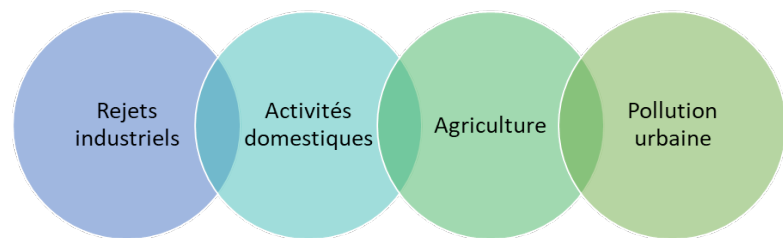
**Micropolluants dans l'eau : nous avons tous un rôle à jouer**

## Les micropolluants, c'est quoi ?

Ce sont toutes les **substances toxiques** présentes à de **très faibles concentrations** dans l'eau, l'air ou le sol (de l'ordre du microgramme voire du nanogramme par litre).

Elles sont faiblement biodégradables et s'accumulent dans l'environnement et tout au long de la chaîne alimentaire (bioaccumulation).

## D'où viennent-ils ?



Lessive, soins du corps, produits ménagers, médicaments...  
Beaucoup de produits utilisés quotidiennement en contiennent.

## Que deviennent-ils ensuite ?

Tous ces micropolluants se retrouvent dans les eaux usées de nos maisons via les toilettes, les douches et les éviers.

Même si les stations d'épurations sont de plus en plus performantes, celles-ci ne peuvent pas traiter toutes ces substances. Elles se retrouvent alors dans le **milieu naturel** : rivières, fleuves, nappes d'eaux souterraines, mer...



## Le saviez-vous ?

Depuis 1er juillet 2019, avec la loi Labbé, les particuliers ont l'interdiction d'utiliser ou de détenir des produits phytosanitaires.

Pour plus d'informations : <https://www.ecophyto-pro.fr>

## Quels effets ont-ils ?

Les substances **s'accumulent** et **perturbent les organismes vivants**. Les effets des micropolluants sur la santé et l'environnement sont encore mal connus mais les scientifiques s'accordent à dire qu'ils peuvent être **nocifs pour la faune et la flore** et **dangereux pour la santé** (allergènes, perturbateurs endocriniens, substances cancérigènes).

*Pour exemple, les phosphonates (composants des lessives) se dégradent en AMPA, molécule retrouvée dans les eaux superficielles et impactant le traitement de l'eau potable. Ils contribuent aussi à l'enrichissement en phosphore des eaux usées et posent des problèmes de phénomène d'eutrophisation (asphyxie) des sols et des points d'eau.*

Le meilleur moyen de ne pas rejeter de micropolluants est de réduire leur utilisation !

## Les bons gestes à adopter :

- Respecter le dosage indiqué sur les étiquettes des produits : lessives, produits d'entretien ménager
- Choisissez bien vos produits, en évitant les substances dangereuses ou controversées comme les phosphonates dans les lessives



- Apportez les produits dangereux en déchèterie : solvants, peintures, résidus de produits de bricolage
- Ne jetez pas de produits dans les caniveaux
- Ramenez vos médicaments inutilisés à votre pharmacie
- Privilégiez les produits écologiques en étant vigilant à la liste des composants



Dans le cas des phosphonates, dans les **lessives écologiques**, ils sont remplacés par des **zéolithes** ou des **citrates**.